



Commune de Saint-Oyens

Suite au départ à la retraite du titulaire, la Municipalité de Saint-Oyens met au concours le poste de

Boursier(ère) communal(e)

Taux d'activité à 30 %

Conditions :

- CFC de comptable ou d'employé(e) de commerce, ou titre jugé équivalent
- Bonnes connaissances en comptabilité
- Expérience professionnelle de quelques années
- Bonne maîtrise des outils informatiques (office 2016, la connaissance du programme OFISA-BDI-Communes serait un atout)
- Sens des responsabilités, entregent, initiative, discrétion, apte à travailler de manière indépendante
- Remplacement de la secrétaire municipale en cas de nécessité
- Contact aisé avec le public

Tâches :

- Tenue de la comptabilité générale, des débiteurs et des créanciers
- Facturation des taxes et redevances communales
- Gestion du contentieux
- Gestion des salaires et des charges sociales
- Participation à l'élaboration du budget
- Etablissement du bouclage annuel
- Toute autre tâche que pourrait lui confier la Municipalité dans le cadre administratif

Renseignements :

M. Michel Dubois, Syndic au 079 439 13 13

Le cahier des charges et le règlement du personnel communal peuvent être consultés au bureau du Greffe municipal

Entrée en fonction : 1^{er} décembre 2018

Les offres avec curriculum vitae accompagné d'une photo, d'un extrait récent de l'Office des poursuites, copies de certificats et références, doivent parvenir à la Municipalité de Saint-Oyens, Administration communale, Ch. du Fayé 1 1187 Saint-Oyens, **d'ici au 31 juillet 2018**